

Une remise de récompenses inédite à Cambrésis Emploi

C'est une assemblée générale un peu particulière qui était organisée par Cambrésis Emploi puisqu'elle se terminait par un événement inédit : la remise des trophées « les lauriers de la clause sociale ». Une nouveauté.



Une partie des lauréats des « lauriers de la clause sociale ».

CAMBRAI. Après la présentation du rapport d'activité 2021 et des perspectives 2022, une cérémonie était donc proposée pour la première fois par Cambrésis Emploi, mettant à l'honneur les partenaires, maîtres d'ouvrage, entreprises et bénéficiaires des clauses d'insertion les plus impliqués.

DIX TROPHÉES ATTRIBUÉS

Le dispositif des clauses d'insertion a été créé il y a plus de dix ans et il vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes éloignées de l'emploi. Ce dispositif a généré depuis 2011 plus de 270 000 heures de travail au profit de 512 bénéficiaires éloignés de l'emploi. L'objectif des « lauriers de la clause sociale » est de faire connaître ces clauses d'insertion, de primer les acteurs à chaque maillon de la chaîne, et de récompenser le travail de terrain coordonné par Cambrésis Emploi.

Les trophées ont été réalisés par

les élèves du lycée Louis-Blériot de Cambrai. Dix trophées ont été remis pour quatre catégories. Dans la catégorie « donneur d'ordre » pour la commune de moins de 3 000 habitants, le trophée a été attribué au maire de Masnières, Francis Noblecourt, pour avoir inscrit la clause sur le marché d'extension de six classes

“ Un trophée a été remis à EIN Électricité pour avoir réalisé 791 heures de plus que le nombre d'heures prévues.

sur le groupe scolaire Hostetter. Pour la commune de plus de 3 000 habitants, le maire de Caudry, Frédéric Bricout, qui a reçu le trophée pour l'extension-restructuration du groupe scolaire Macé-Dolto. Dans la catégorie « entreprise », pour celle de

moins de dix salariés, le trophée a été remis à Dutoit pour avoir dépassé ses obligations d'insertion. Pour l'entreprise de moins de 50 salariés, le trophée a été remis à EIN Électricité pour avoir réalisé 791 heures de plus que le nombre d'heures prévues.

Pour l'entreprise de plus de 50 salariés, le trophée a été attribué à Eiffage Route pour avoir qualifié deux bénéficiaires en contrat de professionnalisation. Dans la catégorie « parcours le plus remarquable » le trophée a été remis à deux salariés d'Eiffage Route : Roger Lengrand et Valentin Longatte.

Dans la catégorie « Prix Spécial », trois trophées ont été attribués, au bailleur Partenord Habitat, au cabinet GP Architectes et au conseil départemental du Nord, tous trois pour leur investissement sur le territoire du Cambrésis. ■

Cambrésis Emploi, 14, rue Neuve, Cambrai.

Tél : 03 27 70 01 29

Site Web : www.cambrisesemploi.fr

